

AFFAIRE N° 31

EMPRUNT de 66 MILLIONS pour travaux d'adduction d'eau

M. le Maire rappelle que le Conseil dans sa séance du 18 Septembre 1960 l'avait autorisé à contracter, auprès de la Caisse Centrale de Coopération Economique, un emprunt de 40 millions de F. CFA pour le financement des travaux d'adduction d'eau dans les écarts suivants:

Saint-François .....	16.000.000 CFA
Montgaillard .....	6.000.000 -
Bois de Nèfles .....	12.000.000 -
Travaux de première urgence, compris dans le devis général .....	6.000.000 -

Il a ajouté qu'il s'agissait, en l'occurrence, d'estimations faites d'une façon très sommaire et qu'en définitive l'exécution des travaux en cause a nécessité une étude plus approfondie pour chaque cas particulier.

Par sa transmission n° 3.617/11557 PC du 6 Juillet 1961 M. l'Ingénieur en Chef des Ponts & Chaussées a adressé au Maire le dossier d'étude relatif à l'alimentation en eau potable des quartiers de Saint-François et Montgaillard établi par l'E.E.R.

En résumé, ce projet comporte:

- l'aménagement du captage des ravines LA VERDURE et BOUCAN LAUNAY
- la construction d'une station de traitement de 40 m<sup>3</sup>/h
- la construction de 3 réservoirs d'une capacité totale de 900 m<sup>3</sup>;
- l'aménagement d'un réseau de distribution avec branchements particuliers munis de compteurs, bornes-fontaines "anti-gaspilleuses" et bouches à incendie normalisées de 100 mm et 40 mm dans les secteurs secondaires.

Le montant des travaux est évalué à 100 millions de F. CFA.

Le projet a été étudié dans son ensemble, mais peut être réalisé par tranches de la façon suivante:

Première tranche - Adduction et distribution de ST-FRANCOIS

- Aménagement des captages du BOUCAN LAUNAY et de la RAVINE LA VERDURE
- Adduction du BOUCAN LAUNAY
- Réservoir de 300 m<sup>3</sup>
- Réseau de distribution de ST FRANCOIS, jusqu'à la cote 385, soit au P.K. 5.500 du CD 43, chemin SALVAN compris ..... 33 millions

L'exécution des travaux de cette tranche permettra d'augmenter le débit capté qui de 2 l/s à l'étiage, passera à 11 l/s et d'aménager le réseau de ST-FRANCOIS dans sa partie principale. De ce fait, il deviendra possible de donner de l'eau en plus grande abondance dans les secteurs qui resteront encore rattachés à l'ancienne installation.

Deuxième tranche - Réseau MONTGAILLARD

- Adduction du réservoir
- Construction du réservoir
- Distribution de Montgaillard ..... 26 millions

### Troisième Tranche - Achèvement des travaux

- Station de traitement
- Adduction de la ravine LA VERDURE
- Achèvement de la distribution de ST-FRANCOIS
- Construction du réservoir R2
- Distribution du réseau R2 vers le bas de ST FRANCOIS .. 41 millions.

M. le Maire appelle, en outre, l'attention du Conseil sur le fait que les travaux d'adduction d'eau de la Bretagne - Domenjod seront payés sur le crédit de 26.400.000 Fr alloué à la Commune à titre de subvention. Cette somme étant insuffisante, il conviendrait souligné-t-il, de subvenir par un emprunt à l'excédent de la dépense qui s'élève à 7 millions CFA.

En conclusion, le Maire propose au Conseil de voter un emprunt d'un montant de 66 millions de Fr CFA permettant de réaliser, en première urgence, les travaux prévus en première et deuxième tranches et de couvrir l'excédent de dépense constaté sur les travaux d'adduction d'eau de la Bretagne.

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Maire à contracter auprès de la Caisse Centrale de Coopération Economique un emprunt de 66 millions de Fr CFA et s'engage à inscrire en dépenses obligatoires au budget de la Commune les semestrialités d'amortissement et d'intérêts correspondantes.

Il est, en outre, précisé que les subventions qui viendraient à être versées par l'Etat, après la réalisation du prêt, devront obligatoirement être affectés après leur encaissement à des remboursements anticipés.

*Comité des Vets  
Saint Denis le 27 janvier 1962  
Pr le Prefet et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Signé - Bolotte*